

# Informations relatives à l'étude

ELSA : expériences et conditions de vie des femmes (in)volontairement enceintes

**Qui réalise l'étude ?** Le département « Gesundheitswissenschaften und empirische Sozialforschung » (Sciences de la santé et recherche sociale empirique) de l'Université des sciences appliquées de Fulda est, en tant que chef de file, chargé de la réalisation d'ELSA dans le cadre d'un vaste réseau de recherche comprenant plusieurs universités et instituts de recherche. Kantar Public a été chargé de réaliser les entretiens. L'étude est financée par le ministère allemand de la Santé (BMG). Le ministère utilisera les résultats pour son travail dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention du stress causé par une grossesse non désirée.

**L'étude a-t-elle été contrôlée par un institut indépendant ?** Oui, le comité d'éthique de l'Université des sciences appliquées de Fulda a approuvé la mise en œuvre de l'étude. Vous pouvez donc être sûre que notre travail répond aux exigences scientifiques et aux directives éthiques les plus strictes.

**Quel est l'objectif de l'étude ?** L'étude doit permettre de tirer des conclusions pour améliorer la prise en charge sanitaire et psychosociale pendant et après une grossesse (involontaire) sur la base de résultats scientifiques empiriques. Ces données sont indispensables pour la promotion de la santé en Allemagne.

**Comment se passe l'enquête ?** À partir de novembre 2021, environ 12 000 femmes seront interrogées dans toute l'Allemagne. L'enquête prendra environ 30 à 45 minutes en moyenne.

**Sur quels sujets vais-je être interrogée ?** Au cours de l'enquête, il vous sera demandé de fournir des informations sur vos grossesses menées à terme ou interrompues, sur ce que vous avez ressenti pendant ces phases de votre vie, ainsi que sur votre situation personnelle, familiale et professionnelle.

**Comment mes données sont-elles protégées ?** Les règles de protection des données sont respectées en permanence. Vos coordonnées (nom et adresse) seront conservées séparément des informations issues de l'entretien et seront supprimées une fois l'enquête terminée.

La déclaration ci-jointe sur la protection des données vous indique qu'aucun intérêt commercial n'est lié à cette étude scientifique et que vous ne contractez aucune obligation. Ce n'est que parce que nous veillons à ce que toutes les dispositions relatives à la protection des données soient scrupuleusement respectées que les services du contrôle des habitants sont autorisés à nous fournir des adresses pour des études scientifiques.

Pour cette étude, nous avons demandé au service de contrôle des habitants le nom du tuteur légal féminin pour les enfants nés en 2015 ou après ; c'est ainsi que nous avons obtenu votre nom. Cette opération a eu lieu sur la base de l'art. 46 de la loi allemande sur le contrôle des habitants (Bundesmeldegesetz, BMG) dans le cadre des informations collectives.

**Suis-je obligée de participer à l'étude si j'ai été invitée ?** Votre participation à l'étude est bien entendu volontaire. Vous pouvez interrompre l'enquête à tout moment sans donner de raisons et sans aucun inconvénient pour vous. Vous avez le droit de laisser certaines questions sans réponse et vous pouvez poser des questions quand vous le voulez.

## Vous avez d'autres questions ?

Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions sur l'étude au  
**0661 9640-6243**

Ou vous pouvez consulter notre site :

<https://elsa-studie.de>